

**Direction générale des services**

Bâgé-le-Châtel, le 17 février 2022

Votre interlocuteur : Marie-Alice BALSA  
Tél. : 03 85 36 37 18  
Courriel : mabalsa@ccbresseetsaone.fr

Madame Stéphanie CHAMPREUX  
271 rue de Montrillon  
01190 BOZ

A l'attention des représentants de parents d'élèves  
RPI Boz, Ozan, Reyssouze

Objet : Cycle piscine annulé.

Madame, Monsieur,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance du courrier daté du 18 novembre 2021 par lequel vous m'interpellez au sujet des séances piscine annulées sur la saison scolaire 2020/2021.

Votre demande a été examinée en réunion de Bureau le mardi 18 janvier dernier. Malgré la légitimité de votre requête, la Communauté de Communes ne peut y apporter une réponse favorable.

En effet, le fonctionnement actuel de la piscine Archipel ne permet pas d'accueillir plus d'élèves par saison.

Pour la saison scolaire 2021/2022, ce sont 20 écoles et 3 collèges du territoire intercommunal qui bénéficient de ces séances à raison de 10 cours par trimestre. Viennent se rajouter les écoles et collèges hors territoire intercommunal qui représentent 21 écoles et 3 collèges.

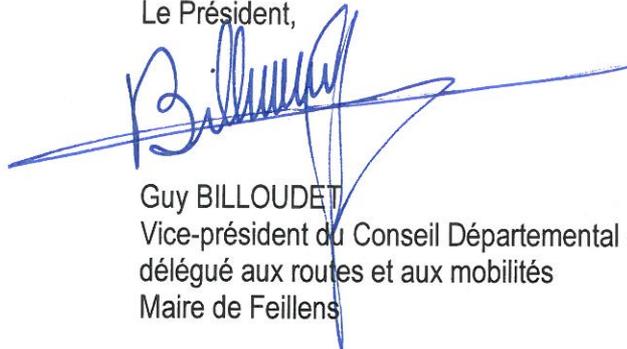
Sans oublier les autres activités dispensées.

Je suis conscient de ce qui a été perdu mais la situation sanitaire liée à la COVID-19 a impacté, et impacte encore nombre d'activités. A ce jour, les séances piscine sont à nouveau interrompues jusqu'à une date indéterminée.

Espérant un retour à une situation normale dans les mois à venir,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations *et certitudes.*

Le Président,



Guy BILLOUDET  
Vice-président du Conseil Départemental de l'Ain  
délégué aux routes et aux mobilités  
Maire de Feillens